

Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux

Photo: courtoisie de N. Pihadi.



INTERNATIONAL MEETING ON SUSTAINABLE FOREST MANAGEMENT IN CITES
HARRIS HOTEL SUNSET ROAD BALI INDONESIA, 8 - 10 JANUARY 2013



En 2006, les Secrétariats de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ont noué un partenariat destiné à veiller à ce que le commerce international des essences forestières tropicales soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation.



La CITES a une expérience longue de plus de 40 années s'agissant de veiller à ce que le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages inscrites à ses annexes ne menace pas leur survie. Son objectif est de réglementer le commerce international des espèces inscrites à la CITES afin de garantir leurs pérennité, légalité et traçabilité.



L'OIBT a une expérience longue de plus d'un quart de siècle s'agissant de favoriser la conservation ainsi que la gestion, l'utilisation et le commerce durables des ressources forestières tropicales. Ses membres représentent la majorité des forêts tropicales dans le monde et 90% environ du commerce international des bois tropicaux.

Ce partenariat a pour but d'aider les instances nationales à satisfaire les exigences d'ordre scientifique, administratif et juridique qui sont liées à la gestion et à la réglementation des essences forestières tropicales inscrites à la CITES, dont celles ci-dessous:

Photo: courtoisie de l'OIBT



Prunus africana (Prunier d'Afrique) en Afrique

Photo: courtoisie de S. Johnson



Pericopsis elata (afromosia) en Afrique

Photo: courtoisie de W. Wüst



Swietenia macrophylla (acajou) en Amérique latine

Photo: courtoisie de Hafzumar



Aquilaria spp. et *Gyrinops* spp. (taxons produisant du bois d'agar) en Asie

Photo: courtoisie de H. Thang



Gonystylus spp. (ramin) en Asie

Photo: courtoisie de C. Belletton



Dalbergia stevensonii (palissandre) en Amérique latine

L'OIBT et la CITES mettent en œuvre sur plusieurs années un projet de collaboration destiné à aider les pays des régions tropicales à élaborer des plans d'aménagement forestier, à concevoir des inventaires forestiers et à fournir des directives et des études de cas dans le but de préparer des avis de commerce non préjudiciable pour les essences forestières inscrites à la CITES et de diffuser les outils de traçabilité et d'identification des bois. La couverture du Programme est amenée à évoluer en fonction du statut des essences arborées tropicales et de leur inscription aux annexes de la CITES.



Union européenne



Allemagne



Pays-Bas



Norvège



États-Unis d'Amérique